

## Informations de la Mairie - Informations pratiques

### Un peu de civisme

Nous vous rappelons que, comme chaque année, **du 1er mars au 30 septembre, il est interdit de brûler des végétaux**, selon l'arrêté préfectoral n° 2005/DDAF/SFEE/n° 38 du 20 janvier 2005

### Remerciements

Nous tenons à remercier **M. Alain Brunello et son fils Pierre pour avoir utilisé leur mini-pelle au profit de la commune**. Aidés de nos employés communaux, ils ont ainsi pu participer, dans la cour de la mairie, au **dégagement d'un vieux muret de béton** et ont permis, place Marquis de Roys, de **creuser rapidement une petite tranchée** destinée à recevoir des rosiers le long de l'allée du chemin rose. L'ensemble de ces travaux contribuera ainsi à **la rénovation des espaces publics** de notre petit village.

### Vide grenier

L'association **ENVOL** (*Evasion Nature Villecerf Organisation Loisirs*) organise le **dimanche 27 Mars un vide grenier** à Villecerf. Tarif pour les particuliers : 3 € le ml et 5 € pour les professionnels. Buvette et restauration sur place. Renseignements et réservations au 06.12.73.13.45.

### Permanences en mairie

Le samedi de 10h30 à 12h, Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent.

**12 mars** : Marie Claude BONNET

**19 mars** : Jacques ILLIEN

**26 mars** : Béatrice de ROYS ROBINSON

**2 avril** : François DEYSSON

### Les numéros d'urgence

**SAMU** : le 15 depuis un poste fixe ou le 112 depuis un portable

**Gendarmerie** : le 17 ou le 112

**Pompiers** : le 18 ou le 112

**Urgences médicales** : le 15

**Urgences dentaires** : 08.92.23.11.28.

**ERDF 24h/24** : 0.810.33.30.77.

**SAUR 24h/24** : 0.810.01.50.16.

**Centre anti-poisons** : 01.40.05.48.48.

**Commissariat de Moret** : 01.64.70.56.36.

### Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01.64.24.93.08. ou par fax : 01.64.24.90.73.  
ou par Internet à l'adresse suivante : [mairie.villecerf@wanadoo.fr](mailto:mairie.villecerf@wanadoo.fr)

### Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30

le mercredi de 14h à 17h30

le vendredi de 14h à 17h30

le samedi de 9h à 12h00

**La bibliothèque municipale** vous accueille tous les samedis de 10h à 12h **sauf pendant les vacances scolaires**. Inscription et prêts gratuits.

# VILLECERF EXPRESS

villecerfexpress@orange.fr  
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 45

Mars 2011

**Le saviez-vous ?** La France est divisée en 4039 cantons qui sont dirigés par les conseillers généraux, élus pour 6 ans et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Les **20 et 27 mars 2011**, nous aurons à élire nos représentants pour les 2023 cantons concernés dont celui de Moret sur Loing dont nous dépendons. Notre bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h sans interruption. Venez voter. Le vote est l'une des premières marques d'un geste citoyen.

### Au fil de l'Orvanne...

Lors d'une réunion de travaux sur le chemin de Pilliers à Saint Ange, nous avons constaté l'effondrement du pont. Devant ce danger, nous avons pris un arrêté interdisant l'accès à cette voie. Cette blessure portée à notre vieux pont nous incite à évoquer l'histoire de l'Orvanne.

Les Romains donnèrent le nom "AROANNA" à ce petit cours d'eau qui prend sa source dans l'Yonne, à 148 m d'altitude, et coule pendant 40 km jusqu'à Moret où le Loing l'engloutit. Au Moyen Age, on le nommait "Ravannus". L'histoire relate qu'en 600, au temps de Frédégonde et Clotaire, la bataille de Dormelles fit près de 30.000 morts. L'Orvanne aurait été obstruée de tant de cadavres que son cours en aurait été dévié.

La vallée de l'Orvanne offre des paysages très variés : "montagnes", crêtes, vallées tourbeuses, épais marais où naissent des sources tels "les Abîmes", étangs, pâtures, bois et peupleraies, villages verdoyants, petits hameaux, ponts aux arches de pierre, passerelles fleuries, fermes fortifiées et châteaux. Une quarantaine de vieux moulins avec leur grande roue et leur chute d'eau se succède le long des rives comme autant de témoins du passé. Certains étaient toujours en activité au début du 20<sup>ème</sup> siècle. De nombreux lavoirs habitaient les rives bruisant, du bavardage des femmes qui allaient très récemment encore laver leur linge dans l'eau claire.

Promeneurs et randonneurs, émerveillés par le calme et la beauté de ces paysages, l'éclat des reflets et le charme des senteurs, sillonnent les étroits chemins qui courent le long des berges. De nombreux pêcheurs, gardiens attentifs et passionnés de l'environnement naturel, guettent truites et gardons à l'ombre des arbres.

Préservez tous le caractère attachant et enchanteur de cette rivière vivante, au doux clapotis.

Béatrice de Roys Robinson

### L'AGENDA À VILLECERF...

• 11 mars, à 20h, séance de conseil municipal

• 12 mars, à 14h30, opération Nature Propre

• 19 mars, à 20h30, soirée de la Saint Patrick à la salle polyvalente

• 20 et 27 mars, de 8h à 18h, élections cantonales à la mairie

• 26 mars, à 14h30, fête du Printemps dans la cour de l'école

• 27 mars, vide grenier

• 3 avril, à 15h30, animation bretonne et contes pour enfants dans la salle polyvalente

### Directrice de publication :

M-C. Bonnet

### Rédaction :

A.Barbaud, B. Buckenham,

B. de Roys Robinson,

F. Deysson et J. Illien

## **Parlons un peu d'environnement**

### **Préservation de l'eau**

Les lieux publics à entretenir ne manquent pas dans notre commune : cimetière, terrain de sport, ronds-points, trottoirs, jardins aux alentours de la Mairie, pelouse aux abords de l'école maternelle, bords de route, etc... Pour gagner du temps ou par facilité, les pesticides ont été de plus en plus employés pour lutter contre ces espèces végétales qualifiées d'indésirables, **les mauvaises herbes !**

On a souvent tendance à penser que la propreté passe par la destruction de cette végétation spontanée que l'on asperge régulièrement de désherbants plus ou moins efficaces. Mais l'usage de ces produits participe à la dégradation de l'eau, d'autant que les surfaces traitées sont compactées. L'exemple de la voirie est tout à fait significatif : les produits souvent appliqués sur des surfaces imperméables (trottoirs, caniveaux, place gravillonnée...) sont entraînés, pour près de 50 % du produit épandu, vers les eaux souterraines dès la moindre averse contaminant ainsi nos cours d'eau : l'Orvanne, le ru des Bouillons et les nombreux biefs.

Face à une pollution alarmante des rivières et des eaux souterraines de Seine et Marne par les pesticides, notre commune s'est engagée à réduire et contrôler l'usage des produits chimiques qu'elle emploie. Pour nous aider dans cette démarche, la Direction de l'Eau, avec qui nous avons signé un protocole, a élaboré un diagnostic des pratiques de notre commune (*superficie de la commune désherbée chimiquement, fréquence des traitements, caractéristiques des produits utilisés et leur classement toxicologique, manipulation des produits et lecture de l'étiquette, étalonnage et dosage etc..*)

A l'issue de ce diagnostic, les recommandations et points à améliorer ont été listés pour inciter notre commune à réduire progressivement l'usage des pesticides au profit de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Nos deux agents communaux ont participé à une journée de formation et de sensibilisation en novembre dernier organisée par le Conseil Général.

Bien sûr un tel changement ne se fait pas du jour au lendemain mais la reconquête de la qualité des nappes ne passe pas par quatre chemins : il faut réduire l'utilisation des désherbants tant pour notre commune que pour les autres collectivités. Pour l'entretien de ses 4 500 km de routes départementales, le Conseil Général, qui autrefois utilisait des produits désherbants, a décidé depuis 2009 de ne plus mettre de pesticides sur les bas-côtés. Par effet d'entraînement, la DIRIF (*Direction Interdépartementale des Routes de l'Île de France*) a elle aussi réduit fortement l'utilisation des pesticides sur les routes nationales.

Le printemps arrive bientôt et "dame nature va se réveiller...". Soyez assurés que nous nous attacherons à maintenir notre village accueillant et propre tout en limitant au maximum l'usage des herbicides.

### **Quelle peut être ma contribution citoyenne ?**

- je n'utilise pas de produits désherbants nocifs dans mon potager ou sur les bordures des allées de mon jardin pour retirer les "mauvaises herbes".
- je ne jette aucun polluant (produits toxiques, phytosanitaires, peintures, vernis, pesticides, acides, huile de vidange...) dans l'évier, les WC, le caniveau ou les cours d'eau.

Nous devons tous nous mobiliser pour la préservation de l'eau afin de sauvegarder cette ressource naturelle indispensable à la vie. Nous devons penser l'avenir des générations futures.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site <http://eau.seine-et-marne.fr>

### **20 ans déjà !**

Cette année, notre Foyer Rural fêtera ses 20 ans d'existence autour d'un repas. Depuis sa création, le Foyer de notre commune regroupe de nombreux membres et propose un choix d'activités de qualité allant des sections sportives (*karaté, ping pong, atelier de danses folkloriques, qi gong*) aux rencontres avec nos aînés en passant par des actions culturelles (*contées etc.*). Ce déjeuner se tiendra le **dimanche 15 mai à partir de 12h30** à la salle polyvalente. Réservez d'ores et déjà cette date, nous vous en reparlerons !

### **Animation bretonne**

Le Foyer Rural vous invite à participer en famille à une après midi bretonne animée par la conteuse Odile Burley. Cette animation aura lieu le **dimanche 3 Avril 2011, à 15 h 30**, dans la salle polyvalente. Le conte sera offert par le Foyer Rural. Vente de crêpes sucrées pour le goûter.

### **Du côté de l'école**

• **Les inscriptions à l'école sont ouvertes.** Elles concernent les enfants nés en 2008 ou les nouveaux arrivants dans la commune. Les parents devront se présenter, en Mairie, munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, aux heures d'ouverture puis les familles seront reçues par le directeur de l'école et les instituteurs.

• **Fête du Printemps** : les élèves et leurs parents invitent les Villecerfois à les rejoindre dans la cour de l'école élémentaire, le **samedi 26 mars à 14 h 30**. Un défilé déguisé parcourra, à **partir de 15 h**, les rues d'Episy, de Lorrez, de la Roche du Sault et la route de Rebours. A 16 h, chacun se retrouvera, dans la salle polyvalente, autour d'une animation surprise, avant de partager un goûter bien mérité.

### **Enfouissement des lignes à Piliers**

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et la mise en place d'un transformateur adapté aux besoins actuels des hameaux de Piliers et de Saint Ange ont été engagés pendant les vacances de février. Pour faire aboutir ce dossier initié en 2004, la Commune a du acquérir, en 2009, une parcelle cédée pour une somme symbolique par Monsieur Roland de Roys. Qu'il en soit remercié ainsi que Monsieur Valette, président du SIER (*Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale*) dont l'aide précieuse fut très utile. Nous avons fait le choix d'enfouir également 21 m de ligne téléphonique le long de cette route afin de redonner son aspect originel à cette charmante voie très empruntée par les familles et les promeneurs.

### **Le pont de Piliers**

Nous avons constaté récemment le très mauvais état du pont de Piliers, par suite de l'affaissement des pierres qui le soutiennent dans le lit de l'Orvanne. Devant cette situation dangereuse, nous avons rencontré le technicien spécialisé du Conseil Général. Un arrêté municipal d'interdiction de circulation à tous véhicules sur la route de Piliers à Saint Ange a été pris immédiatement. Une estimation des travaux a été demandée à des entreprises spécialisées afin que ces désordres importants touchant un élément de notre patrimoine puissent être réparés au plus tôt, assurant ainsi toute la sécurité sur cette route passagère.

### **Une formation destinée aux jeunes villecerfois**

Une action de prévention routière concernant la conduite du "deux roues motorisé" sera mise en œuvre à Villecerf, les **11 et 18 mai 2011**. Cette action cible les jeunes âgés **de 13 à 18 ans** et aura lieu en deux temps :

- le mercredi 11 mai après midi, à Villecerf, dans la salle derrière la mairie, une partie théorique sera animée par Corinne Charpentier, Intervenante Départementale de Sécurité Routière.
- le mercredi 18 mai après midi à Fontainebleau au "Polygone" (*Centre National de Formation des motards de la Gendarmerie*), une formation pratique où les jeunes seront encadrés par des professionnels de la moto et de la sécurité. Inscrivez vous en mairie. Le transport en car jusqu'à Fontainebleau est offert par la municipalité.